

pression à moins qu'elle ne soit pas parlementaire. Ce que vous avez vous-même cité, monsieur le président, prouve que cela ne s'applique pas à ce j'ai dit. Personne ne dira que ma remarque se rapportait à la réputation ou à la conduite privée d'un membre de la Chambre, ni à un acte public et la citation démontre clairement qu'on ne peut pas exiger que je retire l'expression.

M. le PRESIDENT: Je n'ai pas demandé au très honorable député de la retirer. Toutefois, je dis que, d'après moi, elle se rapproche beaucoup d'une réflexion désobligeante à l'égard de la décision du président; or personne n'a le droit de faire de réflexion désobligeante à l'égard d'une décision du président.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je le concède.

M. le PRESIDENT: Le très honorable député qui a une longue expérience parlementaire n'aurait pas dû faire une remarque de ce genre à l'adresse d'un jeune député qui occupait temporairement le fauteuil présidentiel.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je concède qu'un membre peut être rappelé à l'ordre pour avoir fait des commentaires peu convenables à l'égard d'une décision du président, mais c'est bien différent de me demander de retirer une expression qui n'est ni impolie, ni dérogatoire aux coutumes parlementaires.

M. le PRESIDENT: Je ne demande pas au très honorable député de le faire.

L'hon. M. MANION: Monsieur le président, voulez-vous me permettre....

Des DEPUTES: Asseyez-vous.

L'hon. M. MANION: Qui me dit de m'asseoir?

M. le PRESIDENT: Que cette affaire soit finie.

L'hon. M. MANION: Je m'oppose à ce qu'un député m'ordonne de m'asseoir.

M. MARLER: La remarque était loin d'être aussi répréhensible que celle qu'on m'a adressée de l'autre côté de la Chambre, l'autre jour.

L'hon. M. MANION: J'ai soulevé une objection, il y a un instant. Je veux savoir en vertu de quel article du règlement on peut parler d'une décision une heure et demie après qu'elle a été rendue.

M. le PRESIDENT: Je tiens à informer l'honorable député que la question qui était devant le comité a été réglée.

[Le très hon. M. Meighen.]

L'hon. M. MANION: Si elle a été réglée, c'est très bien.

M. HOEY: Je voudrais savoir si le Gouvernement a étudié l'opportunité de coordonner les différents services d'immigration, comme le suggère sir Henry Thornton dans son rapport annuel du chemin de fer national. Il me semble que la proposition mérite d'être étudiée.

L'hon. M. ROBB: Je n'ai pas lu le rapport de sir Henry Thornton. J'ai lu la déclaration que les journaux ont publiée et je suppose que c'est la même chose. Je dois dire que nous essayons autant que possible de coopérer avec les deux compagnies de chemin de fer. Nous reconnaissons qu'il y a chevauchement des services surtout outre-mer et peut-être à certains endroits aux Etats-Unis, mais nous tâchons autant que possible de réduire les dépenses et de travailler de concert.

M. HOEY: Le ministre a parlé du départ de M. Smith. A-t-on nommé son successeur à Londres?

L'hon. M. ROBB: M. Little est maintenant outre-mer.

M. SPENCER: Combien y a-t-il de sociétés privées qui amènent des immigrants à part l'Etat?

L'hon. M. ROBB: Je ne le sais pas. Il y a beaucoup de gens qui se constituent agents; il y en a beaucoup qui se présentent de temps en temps au département en se disant agents. Mais nous n'avons pas la liste de ces agences.

M. SPENCER: Je veux parler de sociétés, comme les sociétés immobilières, les compagnies de chemin de fer et les sociétés d'immigration.

L'hon. M. ROBB: L'honorable député peut ajouter les compagnies maritimes et les agents maritimes. Nous n'en connaissons pas le nombre; leur activité s'étend à tout l'univers.

M. GARDINER: Combien de sociétés le Gouvernement subventionne-t-il pour amener des immigrants au Canada.

L'hon. M. ROBB: J'ai déjà donné le renseignement à trois ou quatre reprises. L'honorable député le trouvera dans le hansard.

M. GOOD: Le ministre pourrait-il nous donner une idée de la proportion de ce crédit dépensée en inspection, c'est-à-dire à rechercher si les immigrants sollicitant l'entrée au Canada remplissent les conditions voulues et de l'argent dépensé pour attirer les immigrants.